



**PROCURATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**11 JUIN 2026**

**Le soussigné :**

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Propriétaire de : 1 action de la société

De "**Société de Droit d'Auteur des Journalistes**" en abrégé "S.A.J." société coopérative à 1000 Bruxelles, rue de la Senne 21 TVA (BE) 0455.162.008 - RPM Bruxelles (francophone)

Déclare par les présentes avoir été correctement convoquer à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le : 11 juin 2026 à 18h30 à 1000 Bruxelles, rue de la Senne 21.

**Désigne comme mandataire :**

Nom : .....

Prénom : .....

Également membre de la SAJ,

aux fins de le représenter à cette assemblée générale ordinaire.

Le soussigné reconnaît avoir été informé en temps utile de la tenue de l'assemblée générale extraordinaire et de son ordre du jour, tel qu'il figure ci-dessus, ainsi que de la nature et du contenu des rapports et des autres documents à soumettre à cette assemblée, dont il a pu ou pourra prendre connaissance.

### **Pouvoirs du mandataire**

En vertu des présentes, le mandataire jouit des pouvoirs suivants au nom du soussigné :

1. Prendre part à cette assemblée et, le cas échéant, voter en faveur de son ajournement ;
2. Prendre part à toute autre assemblée ayant le même ordre du jour, au cas où la première assemblée aurait été prorogée, ajournée ou n'aurait pas été régulièrement convoquée ;
3. Signer tout procès-verbal, liste des présences, registre, acte ou document concernant ce qui précède et, en général, faire tout ce qui sera nécessaire ou utile à l'exécution du présent mandat.

Fait à : .....

Le : .....

Nom (soussigné) : .....

Prénom (soussigné) : .....

**Signature** (écrire à la main « bon pour procuration » et signer)”)

.....

## Formulaire de vote

### Agenda

#### Vote :

#### Point 1 :

**Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 11 juin 2025**

POUR

CONTRE

ABSTENTION

#### Point 3 :

**Approbation rapport (l'article 3:6, §1, 6° du Code des Sociétés)**

POUR

CONTRE

ABSTENTION

#### Point 6 :

**Approbation des sommes non répartissables (art. XI. 254 CDE) après prise de connaissance du rapport spécial du Commissaire**

POUR

CONTRE

ABSTENTION

#### Point 7 :

**Approbation des rémunérations et avantages (jetons de présence) des administrateurs (art. XI. 248/4, §2 CDE) après prise de connaissance du rapport spécial du Commissaire**

POUR

CONTRE

ABSTENTION

#### Point 9 :

**Approbation politiques générales de la SAJ**

POUR

CONTRE

ABSTENTION

**Approbation Politique générale en matière de frais de gestion**

POUR

CONTRE

ABSTENTION

**Approbation Politique générale de répartition des sommes dues aux ayants droit**

POUR

CONTRE

ABSTENTION

**Point 10 :  
Approbation des comptes et du résultat**

POUR

CONTRE

ABSTENTION

**Point 11 :  
Décharge au Commissaire pour l'exercice 2025**

POUR

CONTRE

ABSTENTION

**Décharge aux administrateurs pour l'exercice 2025**

POUR

CONTRE

ABSTENTION

**Point 12 :  
Mandat Commissaire**

POUR

CONTRE

ABSTENTION

**Point 13 :  
Election des administrateurs**

**Philippe De Boeck**

POUR

CONTRE

ABSTENTION

**Pol Deltour**

POUR

CONTRE

ABSTENTION